

Non classifié

C/WP6/SG(99)11



PARIS

Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
Organisation for Economic Co-operation and Development

OLIS : 21-Dec-1999  
Dist. : 22-Dec-1999

Or. Ang.

CONSEIL

**Groupe de travail sur la construction navale  
Sous-groupe sur l'offre et la demande**

**QUESTIONNAIRE SUR LA PRODUCTION, LES COMMANDES ET LES  
EXPORTATIONS DE NAVIRES EN 1999**

*Comme convenu, les délégations sont invitées à envoyer leurs réponses au Secrétariat trois mois après la période de référence, c'est-à-dire pour le 31 mars 2000.*

Contact : Mr. Wolfgang Hübner, Chef de la Division des transports, DSTI;  
Tel : (33 1) 45 24 91 32 ; Fax : (33 1) 45 24 93 86 ;  
Internet : wolfgang.hubner@oecd.org

85852

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format

C/WP6/SG(99)11  
Non classifié

Or. Ang.

**QUESTIONNAIRE SUR LA PRODUCTION, LES COMMANDES  
ET LES EXPORTATIONS DE NAVIRES EN 1999**

1. Les délégations trouveront ci-joint :
  - le questionnaire concernant l'état du carnet de commandes au 31 décembre 1999 (I) ;
  - le questionnaire concernant les navires achevés en 1999 (II) ;
  - le questionnaire concernant les nouvelles commandes en 1999 (III) ;
  - le questionnaire concernant la spécification en tonnage compensé en 1999 (IV).
2. Les délégations sont invitées à utiliser, dans leurs réponses à tous les tableaux, les coefficients de tonnes bruts compensées adoptées par le Groupe de travail du Conseil et reproduits au tableau IV du présent questionnaire.
3. Comme convenu, les réponses doivent parvenir au Secrétariat trois mois après la période de référence, c'est-à-dire pour le 31 mars 2000.

## I. L'ETAT DU CARNET DE COMMANDES

A LA FIN DE 1999

PAYS : \_\_\_\_\_

	Nbr.	tb	%	tbc(a)	%
<b>I. Tonnage en construction</b>					
<b>II. Tonnage à mettre en chantier (1)</b>					
<b>III. Tonnage total en carnet</b>			100		100
dont pour exportation (2)					
<b>IV. Types de navires selon carnet</b> (décomposition de III)					
1. Pétroliers (simple coque) (3)					
2. Pétroliers (double coque) (4)					
3. Transporteurs de produits pétroliers et chimiques					
4. Transporteurs de vrac (transporteurs combinés exclus)					
5. Transporteurs combinés					
6. Cargos généraux					
7. Navires réfrigérés					
8. Navires conteneurs et lignes rapides					
9. Navires rouliers					
10. Navires transporteurs d'automobiles					
11. Transporteurs de gaz de pétrole liquide (5)					
12. Transporteurs de gaz naturel liquéfié (5)					
13. Transporteurs de voitures					
14. Paquebots					
15. Navires de pêche					
16. Autres navires non-cargos					
<b>TOTAL (=III)</b>			100		100
<b>V. Valeur du carnet de commandes</b>	Monnaie nationale	Dollar EU	Ech. taux		%
Total					100
dont pour export.					

Note : Nbr. est le nombre de navires de 100 tb et plus, navires militaires exclus.

(a) Voir tableau IV : "La spécification en tonnage compensé".

(1) Commandes fermes seulement, options exclues.

(2) Tonnage destiné à être délivré à des pays/pavillons étrangers.

(3) Y compris les pétroliers à doubles fonds ou parois.

(4) Navires remplissant les conditions de l'OMI pour les pétroliers à double coque.

(5) Volume en mètres cubes : GPL : ..... ; GNL : .....

## II. NAVIRES ACHEVES

ANNEE : 1999

PAYS : \_\_\_\_\_

	Nbr.	tb	%	tbc(a)	%
<b>I. Navires lancés</b>			100		100
dont pour exportation (1)					
<b>II. Navires achevés</b>			100		100
dont pour exportation (1)					
<b>III. Types achevés</b> (décomposition de II)					
1. Pétroliers (simple coque) (2)					
2. Pétroliers (double coque) (3)					
3. Transporteurs de produits pétroliers et chimiques					
4. Transporteurs de vrac (transporteurs combinés exclus)					
5. Transporteurs combinés					
6. Cargos généraux					
7. Navires réfrigérés					
8. Navires conteneurs et lignes rapides					
9. Navires rouliers					
10. Navires transporteurs d'automobiles					
11. Transporteurs de gaz de pétrole liquide (4)					
12. Transporteurs de gaz naturel liquéfié (4)					
13. Transporteurs de voitures					
14. Paquebots					
15. Navires de pêche					
16. Autres navires non-cargos					
<b>TOTAL (=II)</b>			100		100
<b>IV. Valeur des navires achevés</b>	Monnaie nationale	Dollar EU	Ech. taux		%
Total					100
dont pour export.					

Note : Nbr. est le nombre de navires de 100 tb et plus, navires militaires exclus.

(a) Voir tableau IV : "La spécification en tonnage compensé".

(1) Tonnage destiné à être délivré à des pays/pavillons étrangers.

(2) Y compris les pétroliers à doubles fonds ou parois.

(3) Navires remplissant les conditions de l'OMI pour les pétroliers à double coque.

(4) Volume en mètres cubes : GPL : ..... ; GNL : .....

### III. NOUVELLES COMMANDES

ANNEE : 1999

PAYS : \_\_\_\_\_

	Nbr.	tb	%	tbc(a)	%
<b>I. Commandes passées, Total</b>			100		100
dont pour exportation (1)					
<b>II. Types commandés (décomposition de I)</b>					
1. Pétroliers (simple coque) (2)					
2. Pétroliers (double coque) (3)					
3. Transporteurs de produits pétroliers et chimiques					
4. Transporteurs de vrac (transporteurs combinés exclus)					
5. Transporteurs combinés					
6. Cargos généraux					
7. Navires réfrigérés					
8. Navires conteneurs et lignes rapides					
9. Navires rouliers					
10. Navires transporteurs d'automobiles					
11. Transporteurs de gaz de pétrole liquide (4)					
12. Transporteurs de gaz naturel liquéfié (4)					
13. Transporteurs de voitures					
14. Paquebots					
15. Navires de pêche					
16. Autres navires non-cargos					
<b>TOTAL (=I)</b>			100		100
<b>III. Valeur des commandes</b>	Monnaie nationale	Dollar EU	Ech. taux		%
Total					100
dont pour export.					

Note : Nbr. est le nombre de navires de 100 tb et plus, navires militaires exclus.

(a) Voir tableau IV : "La spécification en tonnage compensé".

(1) Tonnage destiné à être délivré à des pays/pavillons étrangers.

(2) Y compris les pétroliers à doubles fonds ou parois.

(3) Bateaux remplissant les conditions de l'OMI pour les pétroliers à double coque.

(4) Volume en mètres cubes : GPL : ..... ; GNL : .....

**IV. SPECIFICATION EN TONNAGE COMPENSE  
(basé en tpl)**

ANNEE : 1999

PAYS : \_\_\_\_\_

Types des navires (tpl)	Coefficient	Carnet fin de 1999		Achevés en 1999		Commandés en 1999	
		Nbr.	tbc	Nbr.	tbc	Nbr.	tbc
1. <u>Pétroliers</u> <u>(simple coque) (1)</u>							
sous 4 000	1.70						
4 000 - 10 000	1.15						
10 000 - 30 000	0.75						
30 000 - 50 000	0.60						
50 000 - 80 000	0.50						
80 000 - 160 000	0.40						
160 000 - 250 000	0.30						
250 000 et plus	0.25						
2. <u>Pétroliers</u> <u>(double coque) (2)</u>							
sous 4 000	1.85						
4 000 - 10 000	1.30						
10 000 - 30 000	0.85						
30 000 - 50 000	0.70						
50 000 - 80 000	0.55						
80 000 - 160 000	0.45						
160 000 - 250 000	0.35						
250 000 et plus	0.35						
3. <u>Transporteurs de</u> <u>produits pétroliers et</u> <u>chimiques</u>							
sous 4 000	2.30						
4 000 - 10 000	1.60						
10 000 - 30 000	1.05						
30 000 - 50 000	0.80						
50 000 - 80 000	0.60						
80 000 et plus	0.55						

Note : Nbr. est le nombre de navires de 100 tb et plus, navires militaires exclus.

(1) Y compris les pétroliers à doubles fonds ou parois.

(2) Navires remplissant les conditions de l'OMI pour les pétroliers à double coque.

**IV. SPECIFICATION EN TONNAGE COMPENSE (suite)**  
**(basé en tpl)**

ANNEE : 1999

PAYS : \_\_\_\_\_

Types des navires (tpl)	Coefficient	Carnet fin de 1999		Achevés en 1999		Commandés en 1999	
		Nbr.	tbc	Nbr.	tbc	Nbr.	tbc
4. <u>Transporteurs de vrac</u> (combinés exclus)							
sous 4 000	1.60						
4 000 - 10 000	1.10						
10 000 - 30 000	0.70						
30 000 - 50 000	0.60						
50 000 - 80 000	0.50						
80 000 - 160 000	0.40						
160 000 et plus	0.30						
5. <u>Transporteurs</u> <u>combinés</u>							
sous 10 000	(3)						
10 000 - 30 000	0.90						
30 000 - 50 000	0.75						
50 000 - 80 000	0.60						
80 000 - 160 000	0.50						
160 000 et plus	0.40						
6. <u>Cargos généraux</u>							
sous 4 000	1.85						
4 000 - 10 000	1.35						
10 000 - 20 000	1.00						
20 000 - 30 000	0.85						
30 000 et plus	(4)						
7. <u>Navires réfrigérés</u>							
sous 4 000	2.05						
4 000 - 10 000	1.50						
10 000 et plus	1.25						

Note : Nbr. est le nombre de navires de 100 tb et plus, navires militaires exclus.

(3) Appliquer le même coefficient que pour les "transporteurs de vrac".

(4) Appliquer le même coefficient que pour les "pétroliers à double coque".

**IV. SPECIFICATION EN TONNAGE COMPENSE (suite)**  
**(basé en tpl)**

ANNEE : 1999

PAYS : \_\_\_\_\_

Types des navires (tpl)	Coefficient	Carnet fin de 1999		Achevés en 1999		Commandés en 1999	
		Nbr.	tbc	Nbr.	tbc	Nbr.	tbc
8. <u>Navires conteneurs et lignes rapides</u>							
sous 4 000	(5)						
4 000 - 10 000	1.20						
10 000 - 20 000	0.90						
20 000 - 30 000	0.80						
30 000 - 50 000	0.75						
50 000 et plus	0.65						
9. <u>Navires rouliers</u>							
sous 4 000	1.50						
4 000 - 10 000	1.05						
10 000 - 20 000	0.80						
20 000 - 30 000	0.70						
30 000 et plus	0.65						
10. <u>Navires transporteurs d'automobiles</u>							
sous 4 000	1.10						
4 000 - 10 000	0.75						
10 000 - 20 000	0.65						
20 000 - 30 000	0.55						
30 000 et plus	0.45						
11. <u>Transporteurs de gaz de pétrole liquide</u>							
sous 4 000	2.05						
4 000 - 10 000	1.60						
10 000 - 20 000	1.15						
20 000 - 30 000	0.90						
30 000 - 50 000	0.80						
50 000 et plus	0.70						

Note : Nbr. est le nombre des navires de 100 tb et plus, navires militaires exclus.

(5) Appliquer le même coefficient que pour les "cargos généraux".



**IV. SPECIFICATION EN TONNAGE COMPENSE (suite)**  
(basé en tpl)

ANNEE : 1999

PAYS : \_\_\_\_\_

Types des navires (tpl)	Coefficient	Carnet fin de 1999		Achevés en 1999		Commandés en 1999	
		Nbr.	tbc	Nbr.	tbc	Nbr.	tbc
12. <u>Transporteurs de gaz naturel liquéfié</u>							
sous 10 000	(6)						
10 000 - 20 000	1.25						
20 000 - 30 000	1.15						
30 000 - 50 000	1.00						
50 000 et plus	0.75						
13. <u>Transporteurs de voitures</u>							
sous 1 000	3.00						
1 000 - 3 000	2.25						
3 000 - 10 000	1.65						
10 000 - 20 000	1.15						
20 000 et plus	0.90						
14. <u>Paquebots</u>							
sous 1 000	6.00						
1 000 - 3 000	4.00						
3 000 - 10 000	3.00						
10 000 - 20 000	2.00						
20 000 - 40 000	1.60						
40 000 - 60 000	1.40						
60 000 et plus	1.25						
15. <u>Navires de pêche</u>							
sous 1 000	4.00						
1 000 - 3 000	3.00						
3 000 et plus	2.00						
16. <u>Autres navires non-cargos</u>							
sous 1 000	5.00						
1 000 - 3 000	3.20						
3 000 - 10 000	2.00						
10 000 et plus	1.50						

Note : Nbr. est le nombre des navires de 100 tb et plus, navires militaires exclus.

(6) Appliquer le même coefficient que pour les "transporteurs de gaz de pétrole liquide".